

ÉCONOMIE À LA DEMANDE

Campagne de vote à coup
de millions aux États-Unis: quand
les entreprises écrivent les lois 4

Économie à la demande en Suisse:
Genève a engagé la lutte contre
Uber et consorts 6

Une assurance chômage aussi
pour les indépendant-e-s?
L'économiste Mathias Binswanger
élabore un nouveau modèle 10

Le magazine pour un usage différent de l'argent

moneta

en
ligne
sur
moneta.ch

#3 2021



SOMMAIRE

ÉCONOMIE À LA DEMANDE

- 4 Quand les entreprises font la loi
- 6 Genève lutte contre l'ubérisation
- 8 Le travail à la tâche se propage aussi en Suisse
- 10 «Il faut imaginer un nouveau type de couverture»
- 13 Au bonheur de l'entrepreneuriat salarié

LES PAGES DE LA BAS

- 14 Toute l'actualité de la Banque Alternative Suisse

EN PERSONNE

- 24 Markus Unternährer
«L'absence d'évaluation est aussi une information»

Uber et consorts doivent assumer leurs responsabilités



L'économie à la demande (ou «à la tâche», «de plateforme», «de partage») consiste à fournir des prestations par l'intermédiaire de plateformes numériques. Propulsée depuis la Silicon Valley, elle s'est étendue à toute la planète en une dizaine d'années. La numérisation de la vie quotidienne et le chômage consécutif à la crise financière de 2008/2009 ont favorisé sa marche triomphale. Certaines des plus grandes entreprises de l'économie à la tâche, comme Airbnb et Uber, ont vu

le jour pendant la crise et connu depuis une croissance exponentielle. Des plateformes proposent leurs services en ligne dans de nombreux domaines: outre la livraison, dopée par les mesures de confinement, on peut citer le traitement de texte, la programmation, l'assistance technique, les nettoyages ou les déménagements.

Impossible déterminer avec précision le nombre actuel de travailleuses et travailleurs à la tâche. Les estimations pour les États-Unis vont au-delà de 30 pour cent, mais la fiabilité des statistiques est faible, même en Suisse. Cela peut s'expliquer par l'absence d'une définition exacte de l'économie à la demande. Au sens strict, celle-ci implique que les plateformes n'offrent pas d'emplois à long terme, mais seulement des missions de courte durée – d'où le nom de «gig economy», en anglais, qui fait référence aux contrats décrochés au coup par coup par les musicien-ne-s. La rétribution se fait à la tâche et pas sur une base horaire. Pas de mandat, pas d'argent. Et que l'on travaille ou non, il faudra se passer de prestations sociales (congrés payés, assurance chômage ou prévoyance retraite). En outre, les travailleuses et travailleurs doivent se charger des coûts de leur équipement (voiture, vélo électrique ou ordinateur portable).

Cette érosion des normes de travail est possible parce que les exploitants de plateformes de type Uber et autres ne se présentent pas comme des employeurs, mais comme des courtiers en main-d'œuvre. Dès lors, ils considèrent les travailleuses et travailleurs non pas comme des employé-e-s, mais comme des indépendant-e-s devant assumer seul-e-s le risque entrepreneurial.

La résistance à cette précarisation des rapports de travail augmente dans de nombreux pays, dont les États-Unis, le Royaume-Uni et aussi la Suisse. Genève a été le premier canton à obliger Uber à reconnaître ses chauffeuses et chauffeurs ainsi que ses livreuses et livreurs comme des employé-e-s, ce contre quoi l'entreprise a fait recours. Dans ce numéro de moneta, vous découvrirez la répercussion de ce conflit pour notre pays, l'importance qu'y revêt l'économie à la demande, les secteurs d'activité qu'elle touche et les solutions qui s'esquissent dans le droit du travail.

Katharina Wehrli, rédactrice en cheffe

moneta



Pour ne manquer aucun numéro et recevoir la lettre d'information de moneta: moneta.ch/s-abonner-a-la-newsletter

moneta #3-2021

Le magazine pour un usage différent de l'argent

moneta paraît quatre fois par an en français et en allemand et il est envoyé gratuitement aux clientes et clients de la Banque Alternative Suisse SA (BAS). La reproduction de textes et d'illustrations propres est soumise à une autorisation écrite de la rédaction et doit impérativement indiquer la source.

Éditrice Banque Alternative Suisse SA

Direction de la rédaction Katharina Wehrli (kw)

Rédaction Esther Banz (eb), Roland Fischer (rf),
Katrin Wohlwend (kw), Muriel Raemy (mr)

Rédaction en ligne Katrin Wohlwend

Traduction Sylvain Pichon

Annonces Bruno Bisang, Luzia Küng

Graphisme Clerici Partner Design, Zurich

Illustrations Claudine Etter

Impression ROPRESS Genossenschaft, Zurich

Papier RecyStar Nature, 100 pour cent papier recyclé

Adresse Banque Alternative Suisse SA, moneta,
Amthausquai 21, case postale, 4601 Olten,
téléphone 062 206 16 16, moneta@abs.ch

Tirage de ce numéro 8700 exemplaires

Encarts Les encarts qui n'émanent pas de la BAS sont des publicités qui nous permettent de couvrir les frais de production.

Info importante sur les encarts et les annonces Les offres de souscription pour des participations ou des obligations, insérées dans ce magazine, n'ont pas été validées par la BAS. Il ne s'agit donc pas d'une recommandation d'achat de la Banque.

Si vous êtes client-e de la BAS et déménagez, veuillez communiquer votre nouvelle adresse par écrit ou via le système d'e-banking.

Magazine en ligne: retrouvez les articles phares de moneta sur moneta.ch.

On recherche des projets pour sauver le climat

La Fondation Clima Now, récemment créée, recherche des idées de projets avec un impact potentiel fort contre les changements climatiques. Clima Now a été fondée par un groupe de personnes réunies autour des frères Meili, qui veulent utiliser leur fortune personnelle pour assurer un avenir vivable aux générations futures (voir aussi moneta 1–2020). Clima Now souhaite agir rapidement, car l'humanité doit se hâter d'empêcher l'atmosphère terrestre de se réchauffer de plus de 1,5 degré en moyenne, point de bascule où la catastrophe deviendra inévitable. Les propositions peuvent être soumises à Clima Now via son site web jusqu'à fin septembre 2021. Les projets existants sont éligibles, comme le précise la directrice Nathalie Moral, « mais nous aimerions surtout mobiliser des personnes qui ont de nouvelles idées ». Dans l'idéal, celles et ceux qui soumettent un projet devraient le réaliser. La fondation leur offre un accompagnement d'un an et plusieurs ateliers. À défaut, il faudrait au moins proposer une vision claire de la mise en œuvre. (eb)

climanow.ch

Construire un système alimentaire soutenable

L'association Artisans de la transition, en partenariat avec Uniterre, veut renforcer la transition écologique et sociale dans le secteur agricole et alimentaire en Suisse romande. Pour promouvoir l'éclosion de circuits courts, elles organisent un cycle de six soirées-conférences, une dans chaque canton, afin de présenter et discuter les façons de construire un système soutenable. Les soirées commenceront par un film – écrit par Jacques Mirenowicz, directeur de La Revue Durable – qui retrace la naissance du supermarché participatif paysan la Fève, situé dans l'écoquartier des Vergers, à Meyrin GE. Les soirées se poursuivront par une ou deux tables rondes en présence d'une personne impliquée dans l'aventure meyrinoise et des acteurs locaux de la transition alimentaire, dont des élu-e-s. (mr)

artisansdelatransition.org

Les articles suivants se trouvent en exclusivité dans notre édition numérique, sur: www.moneta.ch/economie-a-la-demande

Invisibles

Par Roland Fischer

Amazon n'a pas baptisé sa plateforme de travail à la demande « MTurk » par hasard : au 18^e siècle, le « Turc mécanique » était un canular qui dissimulait des humains dans une machine soi-disant intelligente. Comme sur ces plateformes numériques où des gens accomplissent dans l'ombre beaucoup de tâches au service d'intelligences artificielles.



moneta est un magazine publié par la Banque Alternative Suisse (BAS) et préparé par une rédaction indépendante.

Les articles de moneta ne reflètent pas forcément la position de la BAS, sauf dans les « pages de la BAS » ou dans les commentaires spécifiquement désignés comme tels.

Traverser la Suisse pour «voir» le climat

Parti-e-s d'Ilanz GR le premier juin de cette année, quelque 600 marcheuses et marcheurs des « Traces du climat » ont relié Genève en 42 étapes et six semaines. Près de 700 kilomètres pour réaliser l'ampleur des changements climatiques. « Le constat a de quoi alarmer, certes, mais c'est le moment où jamais de tirer à la même corde pour décarboner la Suisse au plus vite », commence Lucie Wiget, membre de l'équipe organisatrice. La marche est allée à la rencontre des actrices et acteurs des changements climatiques, d'activistes et de spécialistes. Ainsi, 73 conférences, débats et visites ont été programmés tout au long du parcours. « Voilà l'une des forces de cette marche : montrer les nombreuses initiatives et propositions lancées en Suisse pour contrer les changements climatiques ou s'y adapter. »

Les résultats de l'expédition sont présentés en texte et en images sur www.traces-du-climat.ch. Particulièrement intéressantes, les douze suggestions en guise de conclusion résument les démarches à entreprendre immédiatement. Le film tourné par Enrico Fröhlich sera projeté lors du congrès sur le climat qui se tiendra du 30 septembre au 3 octobre 2021 à Saiecina. Un livre est également en préparation, dont le vernissage est prévu pour l'ouverture des négociations sur le climat à Flüeli Ranft les 18 et 19 juin 2022. (mr) traces-du-climat.ch, zentrumranft.ch

Marcher pour le climat, avec un plan d'action

En Suisse, les jeunes de la Grève du climat ne sont pas restés les bras croisés pendant la pandémie. Elles et ils expliquent comment concrétiser leur revendication (zéro émission nette d'ici 2030) de manière socialement acceptable. Publié au début de l'année, leur plan d'action pour le climat a bénéficié de la collaboration – bénévole – de plusieurs scientifiques et spécialistes des écoles polytechniques et d'autres universités. Bien entendu, face à une tâche aussi complexe, même un rapport de 300 pages ne peut répondre à toutes les questions, et encore moins présenter des solutions satisfaisantes pour tous les défis. Mais le plan d'action foisonne d'idées. Il revient maintenant à la sphère politique de prendre au sérieux les 138 mesures proposées, à plus forte raison après l'échec de la loi sur le CO₂. La pression de la rue devrait y contribuer. Les 24 septembre et 22 octobre 2021, les premières grèves internationales du climat organisées depuis plus de six mois donneront à chacune et chacun la possibilité de faire grève ainsi que de manifester pour la justice climatique et pour des mesures efficaces. (eb) climatestrike.ch

en
ligne
sur

moneta.ch

Quand les entreprises font la loi

La Silicon Valley est le moteur de l'économie à la demande (ou «gig economy») mondiale. Uber, DoorDash ou Amazon mettent tout en œuvre afin de promouvoir leur vision du travail. Fortes d'un trésor de guerre colossal, elles n'ont aucun scrupule à réprimer les conflits sociaux.

Texte: Florian Wüstholz

Il s'agit probablement de la campagne de vote la plus onéreuse pour une seule loi aux États-Unis: les majors de l'économie à la demande que sont Uber, Lyft, DoorDash et Instacart ont consacré l'an dernier plus de 200 millions de dollars pour faire passer une loi en Californie. Elles voulaient que leurs propres chauffeuses, chauffeurs, livreuses et livreurs gardent leur statut d'indépendant-e-s et continuent de ne pas avoir droit à des prestations sociales.

Outre la publicité classique, la propagande a submergé les travailleuses et travailleurs des entreprises ainsi que les utilisatrices et utilisateurs des applications. Celles-ci affichaient des recommandations de vote. Les livreuses et livreurs d'Instacart devaient apposer des autocollants sur les cabas; les employé-e-s de DoorDash ont eu l'obligation d'utiliser des sacs en plastique de la campagne pour le «oui». La gigantesque opération a porté ses fruits, puisque le 3 novembre 2020, la Californie a accepté à près de 59 pour cent la «Proposition 22».

Oui au contrôle, non à la responsabilité sociale

Les entreprises numériques de livraison et de transport ont ainsi obtenu une exemption sur mesure de l'«Assembly Bill 5». Cette loi adoptée en 2019 par la Californie considère les travailleuses et travailleurs de l'économie à la demande comme des employé-e-s et impose de les traiter en conséquence. Voilà qui aurait mis à rude épreuve le modèle économique d'Uber et consorts, qui profitent du contrôle de leur personnel au moyen d'algorithmes tout en n'assumant aucune responsabilité sociale ni relative au droit du travail. Rien d'étonnant à ce qu'elles aient menacé de quitter la Californie en cas de rejet de la «Proposition 22»: sans cette dernière, elles auraient subi des «dommages irréparables».

Le plus frappant est encore que les entreprises ont elles-mêmes rédigé la loi et sont quasiment parvenues à en empêcher la modification ultérieure. Une majorité de sept huitièmes est requise pour tout changement, ce

qui constitue un obstacle sans précédent. Les géantes de l'économie à la demande ont montré à quel point elles tirent déjà les ficelles dans la politique et la société.

Celles et ceux qui bossent prennent tous les risques

Hyper individualisée, technocratique et urbaine, la Silicon Valley constitue le terreau idéal pour l'économie à la demande. Faute d'infrastructures et de réglementations publiques, le capital presque inépuisable des entreprises leur permet de façonner et d'exploiter leur environnement à leur guise. Google et Apple déploient leurs propres lignes de bus pour véhiculer leur personnel, étant donné l'absence de transports publics. Dès lors, qui ne travaille pas pour une entreprise technologique doit se débrouiller.

Rappelons que l'économie à la demande est issue de la crise financière et de la dette. Airbnb a vu le jour en 2008, Uber un an plus tard. Les sociétés plateformes nouvellement créées ont profité de ce qu'aux États-Unis, la récession a fait perdre à nombre de travailleuses et travailleurs leur emploi ou leur maison, tandis qu'elles disposaient des moyens techniques nécessaires pour bénéficier au maximum de la situation. Elles ont donc proposé des plateformes sobres et des possibilités de gagner facilement de l'argent. L'économie à la demande signe aussi le retour d'une forme de rémunération que l'on croyait disparue: le salaire à la pièce. Les employé-e-s d'Uber sont payé-e-s au trajet, celles et ceux de DoorDash à la livraison. Il n'y a ni horaire défini ni revenu horaire fixe. Si l'algorithme cesse de leur transmettre des mandats, ces petites mains rentrent vides. De quoi transférer habilement le risque entrepreneurial aux travailleuses et travailleurs, tout en les contrôlant et les disciplinant.

L'économie numérique renforce la tendance à la surveillance de masse et à la mise en données de la vie. Toutes les interactions des personnes qui travaillent pour la plateforme ou qui y recourent sont enregistrées, gérées par des algorithmes et évaluées. Ce n'est qu'en respectant les directives que l'on peut continuer d'accéder aux services (voir l'entretien en page 10). Pour la Silicon Valley, pas d'alternative à cette notion de coexistence sociale.

Flexibilisation des horaires de travail

La «Proposition 22» n'est pas juste une loi dans un État: elle pourrait annoncer une nouvelle ère. Après tout, des estimations révèlent que 36 pour cent de la population active aux États-Unis œuvrent dans l'économie à la demande. Et les entreprises imposent leur vision du travail au reste de la société. Des investisseuses



et investisseurs d'Uber rêvent déjà publiquement de généraliser leur modèle d'affaires dans différents domaines d'activité: agriculture, enseignement, construction, soins, finance ou restauration. Il leur tarde de sonner le glas de l'ère du travail régulé.

Les conflits sociaux et la campagne de vote liés à l'économie à la demande ont donc la plus grande importance aussi au-delà de la Silicon Valley, où tout le monde semble envisager l'économie comme un «laboratoire du travail flexibilisé et numérisé». Des supermarchés et sociétés ont annoncé leur volonté de remplacer leurs propres services de livraison par des travailleuses et travailleurs «indépendant-e-s». On connaît la chanson: le but est d'«optimiser les processus». La «Proposition 22» donne également le ton sur la scène politique, puisque des lois similaires se préparent actuellement dans d'autres États fédéraux. Les lobbyistes de l'économie à la demande sont en très bons termes avec le gouvernement de Joe Biden, lequel a d'ailleurs promis de mieux protéger les travailleuses et travailleurs.

Presque impossible de se syndiquer

La résistance est particulièrement difficile aux États-Unis, où les syndicats ont toujours eu la vie dure. L'«union busting» – c'est-à-dire le dénigrement et le démantèlement des syndicats – a quasiment été inventé au pays de l'Oncle Sam. Les entreprises technologiques comme Amazon et Google s'opposent à ce que leur personnel se syndique, étouffant toute initiative

dans l'œuf. Bien qu'innovante et très médiatisée, une campagne de syndicalisation a ainsi échoué en avril chez Amazon, dans la petite ville de Bessemer, en Alabama. La majorité du personnel du centre d'expédition a fini par voter contre la création d'un syndicat.

À Bessemer, comme l'ont fait Uber et consorts avec la «Proposition 22», Amazon a misé sur l'intimidation et la force brutale de son capital. Des consultantes et consultants ont été engagé-e-s à prix d'or, le personnel s'est vu contraint d'assister à des séances d'information où il s'est vu exhorté à voter contre la proposition. On sait aussi que le deuxième plus grand employeur des États-Unis surveille numériquement son personnel 24 heures sur 24, ce qui ne favorise pas la libre expression des opinions.

Le personnel des entreprises plateformes telles qu'Uber n'étant pas considéré comme employé, il lui est encore plus difficile de se syndiquer. Sa capacité de négociation est si faible que les firmes de l'économie à la demande peuvent tout simplement l'ignorer. Ainsi, au lendemain du vote en Californie, le Gig Workers Collective écrivait: «Notre organisation a toujours été non conventionnelle, car nous n'avons pas le statut d'employé-e-s et ne bénéficions pas des protections légales pour nous syndiquer. Nous avons pourtant trouvé un moyen de renforcer notre pouvoir et de nous défendre.» En tout cas, Uber et consorts ont dû consacrer une somme record à la propagande destinée à favoriser leurs intérêts dans les urnes.

Un déclin de la démocratie?

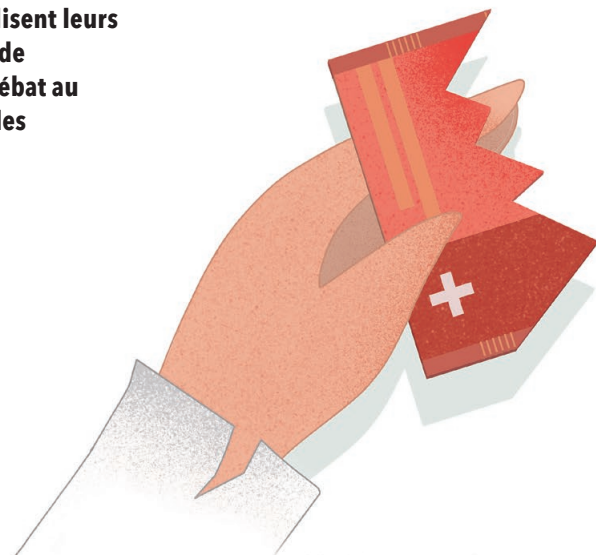
Ces exemples révèlent à quel point la situation est désespérée pour les syndicats ainsi que pour les travailleuses et travailleurs aux États-Unis. Seules issues: s'engager dans un combat difficile et peu prometteur contre une législation comme la «Proposition 22», ou coopérer avec les entreprises et accepter un compromis pour éviter le pire. Après le succès retentissant de la «Proposition 22», de plus en plus de syndicats sont disposés à emprunter la seconde voie et à cesser d'attaquer le système, se contentant de lutter pour de petites améliorations telles que la protection de la santé.

La «Proposition 22» montre comment les protagonistes de l'économie à la demande peuvent imposer leur vision en usant d'alarmisme et de chantage, sapant ainsi le pouvoir démocratique. Le mouvement Gig Workers Rising affirme que ces entreprises ont délibérément trompé la population: «Pour notre démocratie, l'adoption de la «Proposition 22» est une défaite. La porte est ouverte, car désormais, les entreprises ont toute latitude pour rédiger leurs propres lois.» •

Genève lutte contre l'ubérisation

En décembre dernier, les autorités genevoises ont contraint les plateformes de transport de personnes et de livraison – telles qu'Uber, Smood et Cie – à engager les « fausses indépendantes et faux indépendants » qui utilisent leurs services. Les entreprises concernées déjouent pourtant les décisions de justice. Les syndicats retroussent leurs manches, tout en élevant le débat au niveau national: jusqu'où ces entreprises vont-elles redéfinir les règles qui régissent les relations de travail?

Texte: Muriel Raemy



«Je suis fatigué.» Rencontré pour cet article le temps d'une course dans les rues de Genève, un conducteur confiait qu'il était en attente. «Rien n'a encore changé, je n'ai toujours pas de contrat. Les 25 pour cent retenus par Uber, c'est beaucoup trop, je travaille à perte. Mais qu'est-ce que je peux faire?» Attendre, en effet, une décision du Tribunal administratif fédéral (TAF), qui devrait trancher cette année.

Bref rappel des faits en deux temps, qui concernent d'abord les services de livraison – coursiers et courriers à vélo ou en voiture, – puis les transports de personnes tels que les taxis: en juin 2019, les autorités du canton du bout du lac somment en effet Uber Eats et ses concurrentes (comme Eat.ch), de «respecter la loi» en salariant les livreuses et livreurs indépendant-e-s. Uber Eats fait recours, tandis que la concurrence s'y conforme. Uber Eats perd une manche auprès de la justice genevoise et remonte jusqu'au TAF. En décembre de la même année, le canton menace et force cette fois-ci Uber à reconnaître le statut d'employé-e-s aux chauffeuses et chauffeurs inscrits sur sa plateforme. Là aussi, la société étasunienne s'oppose.

Les coûts à la charge des travailleurs et travailleuses

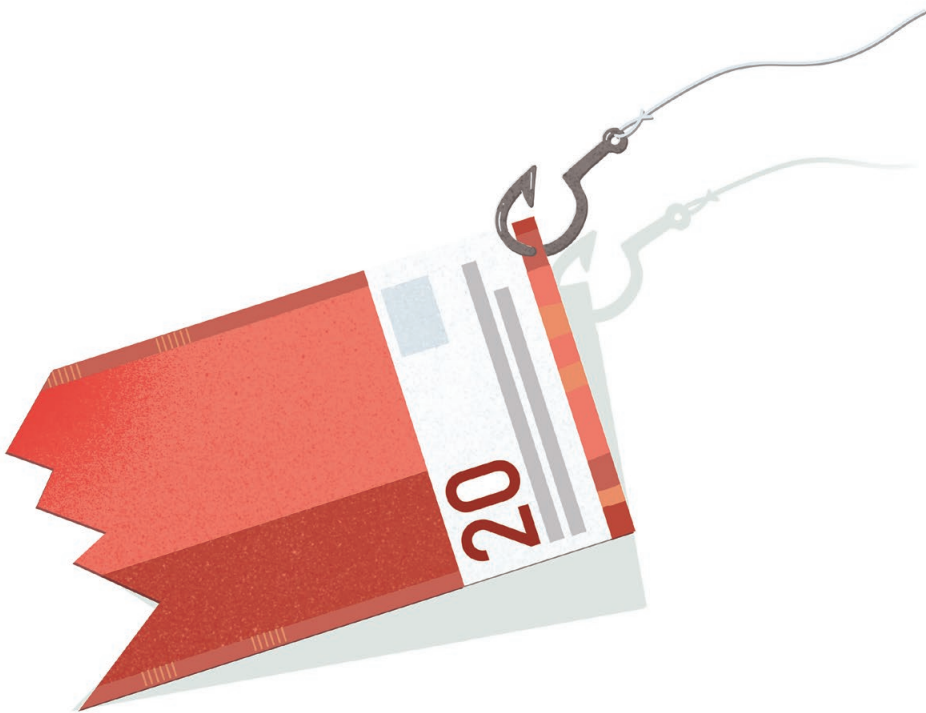
La question du statut des chauffeuses et chauffeurs ainsi que des livreuses et livreurs occupe les syndicats depuis les débuts de la multinationale, à San Francisco, en 2009. Indépendant-e-s? Salarié-e-s? «Clairement salarié-e-s! Leur statut est reconnu de longue date dans notre législation!», répond sans hésiter Umberto Bandiera, responsable jusqu'à dernièrement du secteur des transports pour Unia Genève. «Mais ces plateformes retiennent un énorme pourcentage du prix des courses ou des livraisons. Tous les coûts liés à l'entretien du véhicule ou des vélos ainsi que les assurances sociales et autres taxes sont à la charge des travailleuses et des travailleurs. Il faut les protéger et réglementer ce genre de sociétés: il y a urgence!» Le syndicaliste s'est emparé du dossier dès qu'Uber s'est lancé dans le marché du transport de personnes dans la ville du bout du lac, en 2014 (à Zurich en 2013, à Bâle dès 2014 et à Lausanne en 2015).

La société étasunienne déclarait plus de 3000 chauffeuses et chauffeurs en activité début 2021 sur tout le territoire suisse. Si ce chiffre ne paraît pas encore exorbitant, l'Office fédéral de la statistique (OFS) calculait, en 2019, que 0,1 pour cent de la population fournissait des services de taxi en passant par une plateforme. Les personnes occupées à faire des livraisons représentaient quant à elles une partie non définie des 0,3 pour cent que représente la rubrique «autres services» fournis par le biais d'une plateforme tels que de la programmation, des ménages ou de la traduction, par exemple. L'OFS note cependant une tendance à la hausse dès les années suivantes.

Victoire juridique en Angleterre

Les syndicats ont tôt dénoncé les failles dans un système qui crée une grande précarité: indemnités forfaitaires insuffisantes, temps d'attente non payé, assurances sociales et vacances inexistantes. La décision du canton de Genève représente donc un enjeu historique: «Nous avons gagné une bataille sur la «nature» de la collaboration. Les personnes qui conduisent ou livrent sont désormais reconnues en tant qu'employées», rappelle Martin Malinowski secrétaire syndical au SIT, le syndicat interprofessionnel genevois.

En Angleterre également, ces formes de travail encore floues ont fait l'objet d'une récente décision juridique. Uber a été contrainte d'accorder à ses 70 000 chauffeuses et chauffeurs britanniques le statut de travailleuses et travailleurs. Elles et ils reçoivent le salaire minimum, ont droit à des congés payés et peuvent cotiser à un plan d'épargne retraite. Malgré cela, il leur faut se tourner vers la justice pour obtenir le statut d'employé-e. Pour Unia et le SIT, cet exemple converge avec la décision prise par l'État de Genève et démontre qu'Uber



et les sociétés bâties sur le même modèle devront adapter leur fonctionnement au pays où elles sont actives. Les syndicats sont convaincus que tôt ou tard, un changement interviendra en Suisse.

La décision du canton de Genève représente un enjeu historique: «Les personnes qui conduisent ou livrent sont désormais reconnues en tant qu'employées.»

La loi du plus fort

En attendant, pour Umberto Bandiera, l'intervention des cantons est cruciale. Mais ceux-ci évaluent les conditions de manière différente alors que les autorités fédérales ont pris pas mal de retard pour encadrer une branche économique en plein essor. «Je rappelle que le statu quo est illégal! La situation est tolérée par nos autorités, l'État ne joue pas son rôle de surveillance. C'est grave! Je demeure optimiste pour Genève, mais rien ne bouge dans le reste de la Suisse.»

À Genève, justement, les groupes internationaux ont adapté leur modèle pour continuer d'opérer dans le canton. La vérité? Certains ont simplement contourné le problème en sous-traitant la signature des engagements à une société tierce. «Nous n'avons aucun contrôle. Les activités de livraison tombent légalement sous la location de services, qui n'admet pas la possibilité d'externaliser le recrutement du personnel à une autre société. Ce qui a quand même été fait. Les conventions collectives de l'hôtellerie-restauration - qui protègent les activités de livraison - ne sont pour l'instant toujours pas respectées, ni le salaire minimum - qui lui, couvrirait le statut des conducteurs et conductrices. Ces sociétés font ce qu'elles veulent!», reprend Martin Malinowski.

Conditions de travail dignes du siècle dernier

Les syndicats dénoncent l'utilisation des technologies pour imposer des conditions de travail dignes de la première révolution industrielle. Le pouvoir illimité de

ces sociétés à fixer des règles du jeu à ce point antidémocratiques en devient, pour Umberto Bandiera, incompréhensible. «Quand on laisse les entreprises dicter elles-mêmes la manière dont elles opèrent, il y a des distorsions. Nous assistons à un essor de la demande de livraisons; c'est le moment d'encadrer comme il faut une activité exercée par plusieurs milliers de personnes en Suisse.» La pression monte, en effet: des sociétés telles que Smood, Eat.ch et Updelivery concurrencent Uber Eats et grignotent des parts d'un marché en pleine croissance avec la pandémie.

Dernier exemple en date: Migros a lancé un partenariat avec Smood - dont elle est actionnaire depuis 2019 -, promettant une livraison des denrées alimentaires à domicile dans les 45 minutes suivant la commande, contre les 24 heures nécessaires pour celles passées sur shop.migros.ch. Les livreuses et livreurs engagé-e-s par le géant orange pour son propre site en ligne bénéficient des mêmes conditions d'engagement que tout-e employé-e de l'entreprise. Chez Smood, au contraire, elles sont précaires.

Un nouveau chapitre du capitalisme

Umberto Bandiera dénonce encore le lourd tribut payé par les parties prenantes, sauf par la plateforme elle-même, à l'utilisation de ce modèle: «Tout le monde est perdant: la cliente ou le client, qui paie un prix final plus élevé; le restaurant ou tout autre partenaire commercial, dont la marge est engloutie par le service facturé par la plateforme; la travailleuse ou le travailleur, qui gagne un salaire de misère une fois toutes les déductions calculées.»

Reste que ce genre d'activités répond à une réelle demande économique de la part des travailleuses et travailleurs. Lors d'un trajet en périphérie genevoise, cette fois-ci, un second chauffeur Uber avouait que les courses effectuées grâce à l'application étaient sa seule source de revenus. Très énervé et fâché plus encore contre la pression exercée par Genève sur Uber, il n'a aucun intérêt à voir se complexifier les conditions de son travail ou, pire, à ne plus avoir accès à ce service. «Les personnes collaborant avec ces plateformes sont atomisées et isolées. Il est difficile de les atteindre et de les soutenir dans leurs droits, ou même de leur montrer dans quel engrenage elles ont mis le doigt», constate Umberto Bandiera.

Le syndicaliste voit dans ces rebondissements, dans cette «ubérisation» à l'œuvre un nouveau chapitre de l'histoire du capitalisme. Une histoire qui ne s'arrêtera pas là: la multiplication des plateformes numériques ainsi que l'essor de la flexibilité au travail concernent, petit à petit, l'ensemble des formes d'emploi et des trajectoires professionnelles. «Le signal envoyé depuis Genève doit être entendu. Nous militons pour un avenir du travail où progrès technique et protection sociale ne devront pas s'exclure mutuellement, comme c'est le cas aujourd'hui.»

La balle est définitivement dans le camp du législateur. •

Le travail à la tâche se propage aussi en Suisse



Les syndicats mettent en garde contre la précarisation du travail à la demande. Il n'existe pas de chiffres concrets sur l'ampleur de cette nouvelle forme d'activité, mais elle est assurément en pleine expansion. Texte: Daniel Bütler

C'est bien involontairement qu'Hector Garcia* est devenu travailleur à la demande (ou «à la tâche»). Au printemps 2020, la pandémie de coronavirus l'a privé de son emploi. Il s'est donc inscrit sur la plateforme suisse Kork et a été engagé pour faire des déménagements ou laver des voitures. Une chance pour cet homme de 20 ans. Aujourd'hui encore, il accomplit de temps en temps des petits boulots en plus de son emploi principal. Il y voit un revenu supplémentaire intéressant.

Comme M. Garcia, la plupart des personnes qui travaillent à la demande sont jeunes et de sexe masculin. Du nettoyage au graphisme en passant par le développement de logiciels et les mandats juridiques, les plateformes numériques concentrent une vaste gamme de services.

Des prestations sont annoncées à l'échelle mondiale et réalisées parfois à l'autre bout de la planète, tandis que des tâches doivent être effectuées sur place. On trouve également des entreprises suisses qui externalisent du travail.

Des entreprises profitent d'un droit du travail lacunaire

M. Garcia n'est pas le seul à avoir opté pour le travail à la demande pendant la pandémie. Les livraisons de repas, par exemple, ont explosé. D'après le magazine *Bilan*, le service de livraison Uber Eats a multiplié par six son chiffre d'affaires en Suisse l'an dernier. Aucune certitude, toutefois, que toute l'économie de plateforme a profité de l'«effet coronavirus»: de nombreux secteurs ont vu leurs ventes s'effondrer.

Le géant Uber incarne nombre de problèmes de l'économie à la demande. Les personnes qui travaillent pour de telles sociétés n'ont généralement pas de contrat ni de revenu fixe et ne bénéficient d'aucune prestation sociale. De quoi alarmer les syndicats. Syndicom, actif dans les domaines de la communication et des médias, constate la précarisation de pseudo-indépendant-e-s bon marché, sur le dos de qui certaines plateformes mondiales font de très gros profits. «La situation non réglementée du droit du travail permet à des entreprises d'exploiter une faille», affirme l'économiste Matthias Binswanger dans une entrevue (lire en page 10). Le travail de plateforme exige de nouveaux choix de société. Faut-il considérer le personnel à la demande comme salarié ou comme indépendant? Doit-on créer une assurance chômage obligatoire spécifique? Comment imposer correctement le revenu?

On manque de chiffres fiables

La nouvelle forme de travail à la tâche a accompagné la propagation de l'internet ces vingt dernières années. Aux États-Unis, elle a fortement augmenté depuis la crise financière de 2008/2009 (lire en page 4). D'après Syndicom, l'économie à la demande serait un facteur économique important aussi dans notre pays: dix pour cent des Helvètes travailleraient à la tâche toutes les semaines (voir encadré). Il s'agirait même de l'unique source de revenus pour 135 000 personnes. Toutefois, les estimations de l'Office fédéral de la statistique (OFS) sont bien plus basses: seul 0,4 pour cent de la population se serait mise au service d'une plateforme numé-

*Noms d'emprunt

rique en 2019; la grande majorité gagnerait moins de mille francs par an de cette manière. La différence notable entre les chiffres tient probablement et entre autres à la définition peu claire du phénomène. Au sens strict, l'économie à la demande (également appelée «gig economy» ou «crowdwork») implique la rétribution du travail exclusivement à la prestation («gig» signifie «concert») et la transmission des mandats par une plateforme numérique.

Les estimations de l'économie à la demande varient fortement dans le monde. Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), entre 0,3 et 22 pour cent de la population adulte, sur toute la planète, ont déjà été au service d'une plateforme numérique. D'après l'OCDE, les plateformes emploient entre 1 et 3 pour cent de la population active à l'échelle mondiale. D'après plusieurs sources, aux États-Unis, jusqu'à 30 pour cent de la main-d'œuvre seraient constituées de travailleuses et travailleurs à la tâche, bien que l'on ignore si cela inclut seulement les «gig workers» au sens strict ou aussi toutes les travailleuses et tous les travailleurs indépendant-e-s. Quelle que soit l'ampleur du phénomène, les spécialistes sont unanimes à constater l'essor de cette manière de gagner de l'argent, encore plus à l'ère du télétravail.

Salaires minimaux... selon les normes suisses

Si le travail à la demande est souvent mal payé, c'est aussi parce que derrière les plateformes de mise en relation se trouvent des entreprises visant des niveaux de salaire internationaux. Cela n'a pas que des inconvénients: un salaire de misère en Suisse peut constituer un revenu intéressant en Inde.

Seraina Schmid* a également travaillé pour une plateforme internationale. Cette femme de 46 ans s'est établie à l'étranger pendant quelques mois et a cherché un revenu accessoire. Elle l'a trouvé sur Scribbr, plateforme numérique basée aux Pays-Bas et qui propose des travaux de correction. «On m'avait promis un salaire horaire de 25 euros, mais j'en ai gagné moins de 10 avec mes mandats», déplore-t-elle. Un article scientifique de quinze pages a rapporté 35 euros. Elle s'est vite rendu compte que le jeu n'en valait pas la chandelle et a mis un terme à l'expérience. Elle en tire néanmoins un bilan positif: «J'ai pu me lancer dans la correction, cela m'a beaucoup appris et c'était passionnant.»

Mieux protéger le travail à la demande

En Suisse, le travail via une plateforme représente surtout une activité secondaire: selon Jan Marco Leimeister, de l'université de Saint-Gall, on a affaire ici à des «troisièmes à cinquièmes emplois», qui «assurent un revenu supplémentaire facilement disponible ou un changement par rapport à d'autres activités». Pour des gens qui ont beaucoup de temps libre, par exemple aux études, le travail à la demande peut constituer la principale source de revenus. Et pour un grand nombre des milliers de chauffeurs et chauffuses Uber, il s'agit d'un moyen de subsistance important, qui s'ajoute à un emploi principal mal rémunéré. Certaines personnes avec peu de qualifications n'ont que le service de livraison à vélo Uber Eats pour gagner de l'argent, ne serait-ce que 10 francs de l'heure.

Parfois, les mandataires peuvent déterminer elles-mêmes ou eux-mêmes leur revenu. La plateforme Kork permet ainsi de soumettre des offres pour les mandats publiés. Hector Garcia affirme que la clientèle a d'autres critères que le prix et qu'un mandat n'est pas forcément attribué à l'offre la moins chère. Lui-même empoche 30 à 40 francs de l'heure.

Syndicom réclame une meilleure protection du travail à la demande, afin d'imposer une rémunération équitable à grande échelle. Il faut pour cela de nouvelles réglementations et lois. Les plateformes doivent garantir, certificat à l'appui, qu'elles respectent les exigences juridiques et sociales minimales. Le syndicat part du principe que l'économie à la demande va fortement croître. Jens Meissner, qui effectue des recherches sur les nouvelles formes de travail à la Haute école de Lucerne, estime au contraire que cela est peu probable en Suisse. Il reconnaît que la pandémie a peut-être favorisé le travail via plateforme, mais sans externaliser d'activité fondamentale. «Seules les tâches très standardisées s'y prêtent», observe-t-il. En outre, les personnes en quête d'un emploi – du moins les plus qualifiées – ne recourront pas à ce gagne-pain par nécessité. «On trouve suffisamment de bonnes places en Suisse, où règne encore un quasi-plein emploi et une pénurie de personnel qualifié.» Le travail à la tâche peut être attrayant dans d'autres pays en raison d'un manque d'occupations correctement rémunérées, ajoute-t-il. •

Des jeunes cumulent les emplois à la demande

En 2017, en Suisse, 2 000 personnes de 16 à 70 ans ont participé à une enquête en ligne réalisée dans plusieurs pays européens, sous la conduite de l'Université du Hertfordshire. Selon l'extrapolation des résultats des réponses suisses à toute la population active, 32 pour cent auraient déjà cherché un travail à la de-

mande, 18 pour cent en auraient accompli au moins une fois et 10 pour cent travailleraient chaque semaine via une plateforme. Quelque 135 000 personnes dépendraient exclusivement de cette source de revenus. La faiblesse de la base de données rend ces chiffres scientifiquement peu fondés.

On pourra trouver plus significatives d'autres déclarations faites par des travailleuses et travailleurs indépendant-e-s dans le cadre de cette enquête: la moitié a moins de 34 ans, les trois quarts moins de 44 ans. Plus de 50 pour cent sont à plein temps, 20 pour cent à temps partiel (avec, en plus un, emploi à la demande).

Cinq pour cent sont à la retraite ou aux études. La plupart cumulent les emplois: travaux sur ordinateur, courses pour d'autres personnes, tâches ménagères, nettoyages, services de conduite et de livraison, design, rédaction, développement de logiciels, traduction, services juridiques et comptabilité.

« Il faut imaginer un nouveau type de couverture »

Les indépendant-e-s n'ont jamais eu droit à l'assurance chômage. L'économie à la demande les rend-elle encore plus précaires? Mathias Binswanger, économiste, en est convaincu et cherche une solution.

Propos recueillis par Esther Banz

moneta : Mathias Binswanger, vous menez avant tout des recherches sur la croissance et le bonheur. Vous vous intéressez maintenant à la sécurité sociale des travailleuses et travailleurs indépendant-e-s, pigistes et à la demande. Pourquoi?

Mathias Binswanger Le syndicat Syndicom a mandaté une équipe de recherche de la Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse pour élaborer un modèle réaliste d'assurance chômage destiné aux indépendant-e-s et aux pigistes. Syndicom défend les intérêts de graphistes, photographes et journalistes – autant de professions dont la sécurité de l'emploi diminue depuis quelque temps. L'économie de plateforme instaure désormais de nouvelles réalités.

Comment cela?

Dans ces métiers, les personnes ont de moins en moins souvent un emploi fixe, mais travaillent plutôt ponctuellement.

La pandémie a montré que l'absence d'assurance chômage (AC) est un problème majeur pour les indépendant-e-s et les pigistes. En Suisse, l'assurance chômage est obligatoire pour les salarié-e-s depuis 1977. Pourquoi pas pour les indépendant-e-s?

On considère les indépendantes et indépendants comme des personnes qui prennent un risque entrepreneurial, ce que l'on fait en général seulement si l'on a des chances de réussir.

Ce système a-t-il bien fonctionné jusqu'à présent?

Globalement, oui. Les petites entreprises, les PME sont nombreuses dans notre pays. Pendant longtemps, l'économie s'est bien portée et le taux de chômage était si bas que les gens qui avaient échoué à créer leur propre entreprise retrouvaient rapidement un emploi.

Et qu'en est-il lorsque la situation économique se détériore?

Il faut élaborer un nouveau type d'assurance ou de couverture, car sinon, trop de gens passeront entre les mailles du système de sécurité sociale existant. Une autre possibilité serait d'obliger les entreprises à réembaucher de manière traditionnelle. La situation dérégulée des indépendant-e-s dans le droit du travail fait qu'aujourd'hui, les entreprises peuvent exploiter une faille : elles ne sont pas contraintes de fournir les mêmes prestations sociales que dans les autres secteurs réglementés de l'économie. L'objectif consiste désormais à combler ces lacunes. Nous travaillons à une proposition allant dans ce sens.





Mathias Binswanger enseigne l'économie à la Haute école spécialisée du Nord-Ouest de la Suisse, à Olten, et il est chargé de cours à l'Université de Saint-Gall. Ses recherches portent sur la macroéconomie, la théorie des marchés financiers, l'économie de l'environnement, le bonheur et le revenu ainsi que la croissance. Il a écrit plusieurs livres à succès en langue allemande (« Die Tretmühlen des Glücks », en 2006, « Sinnlose Wettbewerbe », en 2010, et « Der Wachstumszwang », en 2019). Né à Saint-Gall, il fait partie des économistes les plus influents en Suisse. www.mathias-binswanger.ch (site web en allemand)

Dans le sens d'une assurance chômage obligatoire pour les indépendant-e-s?

Oui, mais notre proposition ne prévoit pas que les entrepreneuses et entrepreneurs doivent aussi cotiser à l'AI. La majorité des entreprises en Suisse sont prospères, y compris les petites. Le problème est ailleurs. Il est également normal que des entreprises fassent faillite dans une certaine mesure. L'essentiel est plutôt de combler le fossé qui se creuse actuellement parce que de plus en plus de personnes deviennent indépendantes. Nous nous intéressons surtout à celles qui vont bien pendant environ deux ans, puis soudain plus du tout. Sans assurance, ces personnes sont contraintes à la faillite et ne peuvent reconstruire quelque chose qu'au prix de beaucoup d'efforts. Le modèle que nous imaginons devrait leur permettre de surmonter une période difficile.

Elles n'auraient donc pas à tout laisser tomber à cause d'une baisse momentanée?

Exactement. Les périodes difficiles sont normales, notamment en raison de fluctuations économiques ou de situations imprévisibles comme la pandémie de coronavirus, où plus aucun nouveau mandat n'arrive. Notre nouveau modèle d'assurance n'est toutefois pas conçu pour durer trois ans : la prestation doit être limitée dans le temps.

Tout comme l'assurance chômage. Les prestations aussi seraient-elles comparables?

Oui, mais la nouvelle assurance serait plus complexe et plus souple. Nous l'avons conçue comme une sorte d'avoir à épargner, dans lequel on pourrait puiser lors des moments difficiles. Et une fois la situation devenue meilleure, on peut se remettre à cotiser. Il s'agit d'un compromis entre une caisse de pensions et une assurance directe. L'important est d'éviter les fausses incitations.

De quel genre?

Nous devons éviter que certaines personnes ne fassent que cotiser et d'autres que percevoir des prestations.

Votre proposition tient-elle déjà compte de la majorité politique?

Dans un sens, oui. Développer un projet dont vous savez d'avance qu'il sera rejeté n'aurait aucun sens.

Quels arguments s'opposent à ce que la lacune soit comblée maintenant et à ce que la sécurité sociale s'améliore, pour celles et ceux qui passeraient autrement entre les mailles du filet?

Les coûts supplémentaires. Des indépendant-e-s pour qui tout va bien aujourd'hui pourraient renoncer à s'assurer, car cela les obligerait à augmenter leurs tarifs. Ils courraient le risque de perdre des mandats. Nous devons également examiner ce qui se passe à l'étranger. Si les prestations renchérissent ici tout en restant abordables ailleurs parce que les réglementations y sont lacunaires, nous aurons aussi un problème.

Les syndicats n'auraient-ils pas dû prévoir que de plus en plus de personnes allaient se mettre à leur compte sans avoir droit à l'assurance chômage?

Les syndicats en sont parfois restés à une vision industrielle du travail, obnubilés par les conditions de travail traditionnelles et par la notion d'horaire : ils se battent pour une diminution de la durée de travail hebdomadaire et pour le maintien de l'âge de la retraite. Syndicom est le premier à chercher comment éviter la précarisation des travailleuses et travailleurs indépendant-e-s et pigistes, car leurs métiers sont particulièrement touchés. Si l'on part du principe que l'économie à la demande mettra davantage de pression sur les revenus dans un avenir proche, améliorer la protection sociale devient d'autant plus urgent.

Syndicom s'attend à une augmentation des emplois dans l'économie à la demande.

À quoi tient cette évolution?

À la situation économique : normalement, quand l'économie se porte très bien, peu de gens sont indépendants, car on trouve assez d'emplois relativement bien payés. Cela peut dissuader de prendre le risque de se mettre à son compte. Lorsque l'économie va mal, davantage de personnes sont contraintes de devenir indépendantes ou y sont disposées. Elles se disent : allez, j'essaie ! Aujourd'hui, les plateformes numériques offrent des possibilités a priori plus simples et plus efficaces pour se lancer sur le marché.

Sur une plateforme à la demande, un rédacteur proposait récemment ses services pour 8,50 francs de l'heure. Cela annonce-t-il la fin du minimum vital?

Vous avez dû voir cela sur une plateforme internationale. Des personnes qui vivent dans des pays à bas salaires y proposent également leurs services, ce qui peut expliquer la modestie de certains tarifs. Mais chez nous aussi, il y a des gens pour qui le travail via une plateforme ne constitue qu'un revenu accessoire.

Des gens pour qui la petitesse des honoraires n'a pas d'importance?

Oui, le tarif horaire a moins d'importance pour une personne qui touche déjà un salaire ou une rente, ou dont la ou le partenaire gagne bien sa vie. Cela a bien sûr un impact sur le marché et met sous pression celles et ceux qui dépendent d'un revenu pour assurer leur existence.

La sphère politique n'a-t-elle pas intérêt à corriger rapidement cette évolution? Les personnes sans épargne ni héritage deviendront très probablement dépendantes des prestations complémentaires dès leur retraite.

On parle trop peu du fait que de plus en plus de gens ont besoin de prestations complémentaires. Au lieu de cela, toutes les forces politiques repoussent le problème des retraites, car les fronts sont complètement durcis. Les choses ne peuvent évidemment pas continuer ainsi. >>>

»» **Dans un article du magazine Syndicom, vous avez écrit que l'apparition croissante de nouvelles formes de travail représente un défi pour l'assurance chômage. Dans quelle mesure?**

Je faisais référence au système de l'assurance chômage : avec de moins en moins de personnes assurées, il y a moins d'argent pour verser les prestations. L'assurance chômage est financée en parts égales par les salarié-e-s et les employeuses ou employeurs. Cette idée sous-tend également le modèle que nous proposons à Syndicom.

Et qu'advierait-il si, dans un pays, de moins en moins de personnes étaient assurées contre le chômage?

On reviendrait quasiment à l'époque où les petites entrepreneuses et petits entrepreneurs sans assurance étaient nombreux. Aujourd'hui encore, dans les pays en développement, beaucoup de gens travaillent dans le secteur informel sans être assurés. Comme chez nous, jadis.

Si la Suisse devait revenir au niveau d'un pays en développement, en ce qui concerne l'assurance chômage, tout notre système de sécurité sociale ne serait-il pas bouleversé?

En principe, oui. Pour l'instant, les données n'annoncent pas de grand péril, mais on doit observer comment l'économie de plateforme évolue au plan international et prévoir des mesures.

Syndicom recommande aussi de certifier les plateformes à la demande. Qu'en pensez-vous?

Je ne sais pas. L'idée est de s'assurer que les plateformes respectent certaines exigences minimales, mais il y a déjà tellement de certificats ! Et je doute qu'ils permettent de résoudre tous les problèmes.

N'est-ce pas justement l'internationalisation du travail, rendue possible par les plateformes numériques, qui complique la régulation?

Oui. Rien n'a encore été établi à l'échelle internationale. La définition précise du travail à la demande se fait attendre et nous ne disposons d'aucun chiffre fiable. Par conséquent, nous n'avons tout simplement aucune idée du nombre de personnes qui s'assureraient avec le modèle que nous sommes en train de mettre au point.

En cherchant une troisième voie en matière d'assurance, entre salariat et indépendance, n'avez-vous pas un peu à tâtons, vous et vos collègues?

Très juste, mais nous devons examiner le défi sous toutes les coutures afin de le comprendre et de trouver des solutions. Nous devons jouer cartes sur table et faire une proposition. On verra alors si les gens veulent une telle assurance, ou ce qui les dérange et à quelles adaptations procéder. Il faut bien commencer quelque part.

Vous menez depuis longtemps des recherches sur le bonheur et la satisfaction de vivre : quelle est l'importance de la sécurité de l'emploi pour le bien-être?

Elle est au cœur de notre qualité de vie. La Suisse y accorde beaucoup d'importance, par rapport à d'autres pays. La majorité des personnes qui vivent dans notre pays ne s'attendent pas à perdre leur emploi dans un avenir proche. Quand cela arrive, l'impact négatif est fort sur la satisfaction de vivre.

« Le modèle que nous imaginons devrait leur permettre de surmonter une période difficile. »

Votre dernier livre, publié en 2019, est consacré à la croissance. Qu'est-ce qui vous préoccupe en particulier à ce sujet?

La question de savoir pourquoi les économies ne jurent que par la croissance et quelles en sont les conséquences. Où cela nous mène et comment le système économique évolue.

Peut-on vous décrire comme sceptique vis-à-vis de la croissance?

Je l'envisage de manière ambivalente. Pendant longtemps, ses avantages ont prévalu, mais aujourd'hui, ses inconvénients commencent à dominer dans les pays très développés. La croissance produit des dommages collatéraux, surtout vis-à-vis de l'environnement. Et une prospérité en constante augmentation ne rend pas les gens plus heureux. Nous ne dirigeons plus le système en fonction de nos besoins : c'est lui qui nous dirige. Il nous force à continuer, même si nous ne savons plus pourquoi. •

Indépendant-e et pigiste : quelle différence?

Les assurances sociales que sont l'AVS (assurance vieillesse et survivants), l'AI (assurance invalidité) et l'APG (allocations pour perte de gain) font une distinction entre personnes salariées (employées) et indépendantes.

Les personnes reconnues en tant qu'indépendantes au sens du droit de l'assurance sociale sont celles qui travaillent en leur propre nom et pour leur propre compte, organisent librement leurs tâches et assument les risques économiques.

En revanche, les travailleuses et travailleurs libres ne sont – selon le Tribunal fédéral – ni clairement inclus-e-s dans la définition de salarié-e ni considéré-e-s comme indépendant-e-s. On les appelle parfois collaboratrices ou collaborateurs extérieur-e-s, pigistes, freelances ou même « employé-e-s indépendant-e-s ». Leurs mandats se déclinent en de nombreuses nuances.



Au bonheur de l'entrepreneuriat salarié

Neonomia, une société coopérative romande, permet aux indépendant-e-s de créer et développer leur propre activité tout en bénéficiant des droits sociaux liés au statut d'employé-e. Si les termes sont absents du code suisse des obligations, les cinq ans d'existence de Neonomia démontrent la viabilité de ce projet d'entreprise, qui offre aux entrepreneuses et entrepreneurs un revenu décent et durable. Une alternative au modèle critiquable de l'économie de plateforme?

Texte : Muriel Raemy

Une coopérative qui réunit des entrepreneuses et entrepreneurs salarié-e-s? La mise en commun de deux statuts professionnels que tout oppose traditionnellement est tout sauf banale. «Nous sommes la seule entreprise de ce genre en Suisse romande et peut-être la seule en Suisse», commence Yann Bernardinelli, journaliste scientifique indépendant, cofondateur et président de Neonomia. Cette coopérative interprofessionnelle intègre une large palette de profils et d'activités, à l'exception des métiers de l'hôtellerie/restauration, du bâtiment, de la santé et de certaines professions libérales. Les personnes intéressées doivent démontrer une activité indépendante rémunérée et souscrire à la charte de Neonomia pour une économie plus sociale, solidaire et durable: créer et développer des projets éthiques tant sur le plan humain qu'environnemental, éviter autant que faire se peut la clientèle et les partenaires dont l'activité ne respecte pas ces valeurs.

Pour libérer l'entrepreneuriat

Neonomia a été créée en 2016, à l'arrêt d'un projet d'incubateur porté par la Chambre d'économie sociale et solidaire APRÈS-GE et subventionné par la Ville de Genève, qui voulait tester le statut d'entrepreneur salarié. L'inspiration est venue des sociétés coopératives françaises actives depuis plus de 30 ans et dont le fonctionnement est inscrit dans le Code du travail français. Le principe? Sur le plan juridique, l'entrepreneuse ou l'entrepreneur est lié-e à Neonomia par un contrat de travail. Elle ou il facture ses prestations à travers la coopérative et perçoit un salaire après la déduction des charges sociales, patronales et d'assurances. Un pourcentage de son chiffre d'affaires (entre 7 et 10 pour cent) est retenu pour contribuer aux frais de fonctionnement tels que la gestion comptable, les tâches administratives, le conseil fiduciaire ou la location des espaces de co-working. En bref, à part la facturation, tout est géré par la coopérative.

Cette forme de travail – appelée entrepreneuriat salarié – n'existe pas dans le code des obligations suisse,

mais le contrat de travail entre Neonomia et ses employé-e-s respecte la relation désignée dans ce dernier. Si ce type de fonctionnement peut être vu comme une certaine dégradation du salariat, il est revendiqué par les quelque 25 coopératrices et coopérateurs que compte Neonomia aujourd'hui. Jo-Anne Jones Lütjens, rédactrice, traductrice et productrice d'événements artistiques, considère même ce modèle comme une amélioration claire du statut d'indépendant-e, qu'elle juge précaire: «Je n'avais pas d'assurance perte de gains et aucun deuxième pilier avant de rejoindre Neonomia il y a un peu plus de deux ans. Mes collègues et moi avons même pu bénéficier des RHT lors du premier confinement.»

Un modèle facile à déployer

Supporter les risques à plusieurs, mutualiser les tâches plus ingrates, en un mot donner envie de travailler de manière indépendante: Neonomia pourrait bien être un laboratoire de nouvelles formes de travail. Le modèle est-il répliquable? Yann Bernardinelli en est convaincu, à condition que les différents secteurs de métier l'adaptent à leurs besoins. Il souligne toutefois qu'un coup de pouce politique serait bienvenu. «Au titre de coopératrices ou coopérateurs, nous partageons la gouvernance de Neonomia, ce qui demande beaucoup de temps et d'énergie bénévoles. Compte tenu de notre statut à but non lucratif, un soutien externe à travers un revenu de base inconditionnel, par exemple, pourrait aider à professionnaliser un poste clé de notre structure et déployer cette solution à plus large échelle.» Le président de Neonomia espère atteindre une masse critique de quelque cinquante coopératrices et coopérateurs, et prouver ainsi que cette alternative renforce l'entrepreneuriat. «Les plateformes d'ubérisation ne peuvent pas représenter une solution viable pour les activités entrepreneuriales. Nous réinventons nos conditions de travail pour sécuriser un revenu et un environnement économique soutenable.»

www.neonomia.ch

LES PAGES DE LA BAS

POUR LA BAS, LES ENTREPRISES PRATIQUANT LE TRAVAIL À LA TÂCHE SONT DOUBLEMENT SUSPECTES

La flexibilisation maximale de leur personnel et l'externalisation du risque sont les deux moteurs des entreprises qui pratiquent le travail à la tâche. En agissant au détriment des travailleuses et travailleurs indépendant-e-s, ces sociétés ont peu de chances de se retrouver dans l'univers de placement de la BAS. Des exceptions restent toutefois possibles.

Texte: Pieter Poldervaart

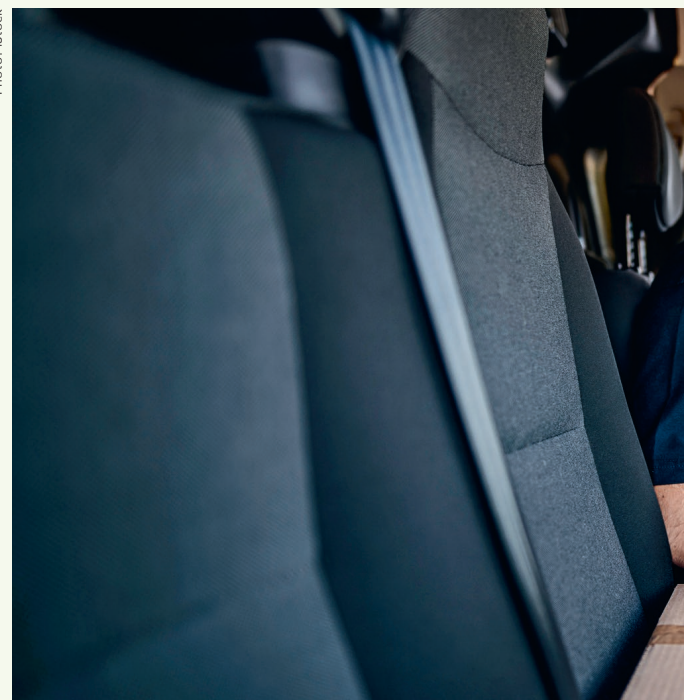
Violation des normes de l'Organisation internationale du travail (OIT): voilà le motif principal pour lequel le service Analyse d'entreprises de la BAS a rejeté le géant en ligne Amazon lors du tout premier tour de sélection, en 2018. Point besoin de longues recherches sur la Toile pour obtenir de nombreuses informations au sujet du comportement impitoyable de la société étasunienne à l'égard de son personnel fixe. La situation s'avère encore plus précaire pour celles et ceux qui acheminent les colis depuis les centres de distribution jusqu'à la clientèle pour le compte de la filiale Amazon-Flex, en tant qu'indépendant-e-s. Cette forme de mini-entrepreneuriat existe aux États-Unis et dans d'autres pays. S'il est vrai qu'en Allemagne, les livreuses et livreurs à la demande gagnent 25 euros par heure, cette rémunération supérieure à la moyenne est trompeuse: la travailleuse indépendante ou le travailleur indépendant assume elle-même ou lui-même toutes les charges, y compris l'inscription au registre du commerce, le carburant, les frais d'entretien du véhicule privé ainsi que la perte de revenu en cas d'accident, de maladie ou de vacances. En fin de compte, le revenu net atteint environ 10 euros par heure.

Fort de quinze années à la tête du service Analyse d'entreprises de la BAS, Lutz Deibler pose un constat amer: « Quand on voit les dégâts causés par la société mère en matière de prestations sociales, il y a peu de chances pour qu'une filiale fasse mieux dans le domaine de la durabilité. » Souvent, ces sociétés sont créées précisément afin d'échapper aux obligations d'une convention collective de travail, par exemple.

Emplois flexibles selon le « modèle Tupperware »

On ne peut pourtant exclure a priori que cette nouvelle forme de travail, non contraignante, soit synonyme de progrès social et qu'elle puisse convaincre lors de l'analyse de durabilité. M. Deibler cite l'exemple de Natura & Co, société brésilienne de cosmétiques qui a avalé des concurrentes telles que The Body Shop et Avon ces cinq dernières années. L'entreprise recourt principalement à des ingrédients naturels, a renoncé au génie génétique ainsi qu'aux tests sur les animaux et elle affirme sa neutralité climatique. Elle passe pour un modèle vert dans son domaine. En plus de ses 35 000 employées et employés fixes, pas moins de dix millions de personnes sont actives dans la vente directe et le conseil. « Selon la définition, on peut voir cela comme

Photo: iStock



Les prestations telles que la livraison de marchandises se prêtent particulièrement bien à l'externalisation selon les modèles de l'économie à la tâche, en vue de réduire les coûts. La BAS n'applique pas de critère spécifique à l'économie à la tâche dans son analyse des entreprises, mais elle veille à ce que les conditions de travail soient socialement acceptables.

une économie à la demande», admet M. Deibler. Mais dans la mesure où Natura & Co applique des normes sociales élevées, du moins pour les conseillères et conseillers indépendant-e-s, l'entreprise obtient quatre points BAS sur cinq en matière de durabilité. Le mode de distribution dit « Tupperware-Party » est bien implanté dans de nombreux pays d'Amérique latine. Il permet souvent à des mères célibataires de gagner de l'argent en travaillant pour une entreprise au moment qui leur convient.

Des services mal payés

La BAS ne prévoit pas d'analyser de façon globale la durabilité des entreprises de plateforme. À ce jour, rares sont celles qui auraient la moindre chance d'être intégrées au portefeuille. Il est plus judicieux de vérifier au cas par cas si l'une d'entre elles répond aux critères stricts de la BAS, précise M. Deibler. Un des arguments qui ne plaident actuellement pas pour la durabilité de l'économie de plateforme est que celle-ci s'étend surtout à des services comme la logistique des marchandises, le voiturage et l'hôtellerie: autant de domaines d'activité qui proposent habituellement des conditions de travail moins bonnes que la moyenne.

Photo: Wolf AG, Olten



Lutz Deibler a dirigé pendant 15 ans le service Analyse d'entreprises à la BAS.

BILAN INTERMÉDIAIRE 2021: UN RÉSULTAT SEMESTRIEL RÉJOUISSANT MALGRÉ LA PRESSION SUR LES MARGES

La BAS poursuit sa progression, mais le produit brut des intérêts est bien inférieur à celui de l'an dernier. Pour renforcer son modèle économique durable, la Banque a réduit le taux d'intérêt de base au 1^{er} août 2021.



La BAS en chiffres

Nombre de preneuses
et preneurs de crédit
1245

Nombre
d'actionnaires
8706

Effectif du personnel
142
(112,7 emplois à plein temps)

Fonds de la clientèle
CHF 1 954 928 389

Prêts à la clientèle
CHF 1 541 653 163

Total du bilan
CHF 2 227 527 975

Fonds propres
CHF 255 743 000

Bénéfice semestriel
CHF 1 217 834

Les revenus de la BAS ont évolué de manière opposée lors du premier semestre: tandis que les opérations de commission et les prestations de service ont augmenté de plus de 0,7 million de francs, le résultat brut du produit des intérêts a baissé de 1,26 million de francs par rapport à 2020. La dissolution de corrections de valeur a eu un effet positif sur le produit net des intérêts. Elle a contribué à maintenir le résultat semestriel au niveau de celui de l'année précédente.

Rentabilité sous pression

Dans le domaine des crédits, le revenu continue de diminuer en raison de la forte concurrence entre établissements bancaires. Le produit des intérêts et dividendes sur les placements financiers s'affaiblit constamment, alors que le coût des avoirs auprès de la Banque nationale suisse croît. Cela tient notamment à une évolution a priori positive: de plus en plus de client-e-s rejoignent la BAS. Elles et ils étaient 42 888 au 30 juin 2021, soit une augmentation de 1311 par rapport à fin 2020.

Les charges de personnel et d'exploitation ont dépassé de quelque 190 000 francs celles de 2020, compte tenu du nombre important de projets. Au 1^{er} août, la BAS a étendu les taux d'intérêt négatifs à presque tous les comptes en abaissant le taux de base de 0,25 pour cent. L'effet de cette mesure sur les divers secteurs d'activités ne pourra être évalué avec plus de précision seulement l'an prochain. Le nouveau rapport de durabilité (lire en p. 17) montre, lui aussi, qu'il fallait agir: sous pression, la BAS obtient nettement moins de points sur l'échelle de durabilité, même si elle reste exemplaire.

Davantage de placements, d'avoirs en compte et de crédits

Le transfert de l'épargne dans des placements se poursuit: le volume sous dépôt a considérablement augmenté – d'environ 99 millions de francs – et le fonds de placement BAS a fait l'objet d'une forte demande, passant en six mois de 35 à 59 millions de francs. Le volume des crédits a progressé, lui aussi. Toutefois, son accroissement de 12 millions de francs est largement inférieur à la hausse des avoirs de la clientèle, de 61 millions de francs.

L'avenir avec confiance

La BAS doit relever plusieurs défis, ne serait-ce qu'en raison de l'orientation socio-écologique qu'elle a choisie. De larges pans de la société exigent aujourd'hui ce que la BAS applique depuis plus de trois décennies, ce qui nous procure une grande confiance en l'avenir. Nous constatons une forte demande en faveur de l'économie réelle, de projets et entreprises socio-écologiques ainsi que d'investissements durables. Nous avons la conviction que cela ouvrira également de nouvelles perspectives dans le domaine des crédits.

La filiale vote vert

Outre les critères sociaux et économiques, la BAS évalue aussi des facteurs écologiques quand elle sélectionne des actions et des obligations. Energias de Portugal – parmi les principaux fournisseurs d'énergie en Europe – travaille surtout avec des combustibles fossiles, ce qui l'exclut, évidemment. Sa filiale EDP Renováveis, fondée en 2007, se concentre quant à elle sur les énergies éolienne, hydraulique et électrique. Elle a donc passé de justesse l'examen de la BAS et pourrait éventuellement être intégrée au fonds de placement BAS. La preuve qu'une filiale peut être écologiquement plus avancée que sa société mère.

Dans le cas d'EDP Renováveis, la fille semble même entraîner son aînée sur une voie plus verte: la société mère EDP prévoit en effet de renoncer progressivement au charbon et de réduire de 90 pour cent ses émissions de CO₂ d'ici 2030.

Informations supplémentaires sur:
bas.ch/criteres-exclusion

Vous trouverez des chiffres détaillés sur
bas.ch/bilan-intermediaire

ÉCONOMIE À LA DEMANDE: LA VOIE DIFFÉRENTE DE DEUX JEUNES POUSSÉS DU FONDS D'INNOVATION

Livraison de repas ou location de véhicules sont souvent synonymes d'emplois précaires, surtout dans l'économie à la demande. Crowd Container et Urban Connect, deux entreprises soutenues par l'association Fonds d'innovation de la BAS, proposent des services dans ces domaines, mais de manière très différente.

Pourquoi? Texte: Esther Banz

Judith Häberli était encore étudiante en économie lorsque les embouteillages quotidiens sur les routes zürichoises l'ont amenée à s'interroger sur le sens de cette mobilité fondée sur l'expansion urbaine et très polluante. La jeune femme a alors choisi d'y consacrer ses connaissances, son énergie et son ambition. « Cette forme de mobilité, où pratiquement chaque voiture ne transporte qu'une personne et où plein de gens arrivent au travail à bout de nerfs, m'a paru très inefficace, tant du point de vue de la planification des transports que des entreprises qui emploient ces pendulaires stressé-e-s. J'ai voulu faire quelque chose pour y remédier. » Après tout, plus de la moitié des déplacements sont professionnels. Avec son associé et cofondateur, Mme Häberli a calculé que les grandes entreprises disposant de leur propre flotte de véhicules constitueraient le plus gros levier. Voilà comment Urban Connect a vu le jour, en 2013. « Nous proposons aux entreprises une solution de mobilité interne et écologique, au moyen d'une application conçue sur mesure. »

Qualité et confiance plutôt que petits boulots

Urban Connect a d'abord proposé uniquement des vélos mécaniques et électriques à la location. Désormais, son offre s'étend aussi à d'autres véhicules à réserver, ouvrir et verrouiller au moyen de l'application. Celle-ci permet également de signaler les besoins en maintenance. Urban Connect compte aujourd'hui une vingtaine d'employé-e-s et une trentaine d'entreprises clientes, dont plusieurs de grande envergure comme Hilti, Roche et Zurich Assurances.

Pour réduire les coûts, la récupération des vélos et trottinettes électriques, notamment, aurait pu être externalisée sous forme de micro-emplois, mais Urban Connect n'a pas voulu se lancer dans cette direction: « Nous installons des chargeurs chez notre clientèle. Avec une autonomie de 80 kilomètres, pas besoin de recharger les vélos électriques en route. Et de toute façon, les trottinettes électriques sont utilisées principalement sur les sites de grandes entreprises. »

Urban Connect confie les tâches d'entretien à un mécanicien qu'elle a engagé. Elle collabore avec d'autres sur la base de contrats fixes, pour des raisons éthiques, mais aussi parce que ce travail implique une grande confiance de la part de la clientèle. Comme l'explique Judith Häberli, « nos mécaniciens connaissent les véhicules, ce qui est important pour la sécurité. Ils ont également accès aux sites des entreprises et, dans certains cas, même aux bâtiments. » Une troisième activité que certaines entreprises externalisent volontiers est l'assistance par téléphone ou en ligne. Pour cela, Urban Connect emploie du personnel qui effectue d'autres tâches entre deux appels: « Par exemple la personnalisa-

Photo: mäd



Urban Connect propose aux entreprises une mobilité électrique pour leur personnel, à l'échelle de toute leur flotte. Elle contribue ainsi à diminuer le trafic automobile en ville.

tion des stations de recharge, ce qui remplit les « creux », précise Mme Häberli. Elle ajoute que le principe du travail à la demande ne constitue pas un problème en soi: « Il peut offrir une flexibilité idéale, pendant les études par exemple, pour autant qu'il se déroule dans des conditions socialement acceptables. »

La Poste et Zürerwerk au lieu de petites mains

Ces mots pourraient aussi être ceux de Tobias Joos. Il ne connaît pas Judith Häberli, mais elle et lui ont en commun ambition et ténacité au moment de concrétiser leurs idées. M. Joos était en train de désherber la bordure d'une plate-bande dans la coopérative maraîchère d'Ortoloco quand il a évoqué son projet avec un collègue. Il songeait à faire venir en Suisse « du poivre qui ait vraiment le goût de poivre » ainsi que d'autres aliments qu'il avait découverts dans une culture agroforestière en Inde, cela en mettant directement en lien les productrices et producteurs avec les consommatrices et consommateurs. Un an après, il fêtait l'arrivée du premier conteneur à Zurich avec les gens qui avaient passé leur première commande.

Cinq ans plus tard, Crowd Container compte près de cinq emplois en équivalent plein temps et environ dix mille clientes et clients. La jeune entreprise ne fête plus l'arrivée de chaque cargaison, mais elle envoie les marchandises – sauf les produits frais – par la poste, dans des boîtes réutilisables. La clientèle va les chercher dans une succursale de l'entreprise partenaire Revendo. Zürerwerk, fondation pour les personnes handicapées, se charge de transférer les aliments du conteneur aux boîtes, puis au point de collecte. Pas besoin d'entrepôt, car le personnel prépare les commandes immédiatement après réception.

Les pires conditions de travail sont dans l'agriculture

Emballer des marchandises en vue de leur expédition est une tâche répétitive. Pour de nombreuses catégories de produits, elle est automatisée ou confiée à du personnel à la demande, par exemple chez le géant Amazon. Afin d'organiser cette étape du travail, M. Joos s'est renseigné auprès de fournisseurs de services de commerce électronique, mais il n'y a pas trouvé son bonheur: « L'emballage d'aliments est compliqué et requiert davantage de soin que d'autres produits. On est encore



Pour emballer ses marchandises, Crowd Container collabore avec Züriwerk, fondation pour personnes en situation de handicap. De gauche à droite: Nicolas Fojtu et Tiziana Lattanzi (Züriwerk); Tobias Joos et Sunita Wälti (Crowd Container).

loin des solutions entièrement automatisées. Hors de question pour nous d'économiser des coûts au détriment des conditions de travail, car nous voulons pouvoir communiquer de manière transparente sur toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement.» La collaboration avec Züriwerk répond aux exigences élevées de ce jeune entrepreneur en matière de durabilité sociale. Celui-ci aimerait transformer de l'intérieur le système du commerce alimentaire. Toutefois, comme il l'explique, «les pires conditions de travail sont dans l'agriculture. C'est donc notre préoccupation centrale.»

M. Joos sait que le prix des produits proposés par Crowd Container rebute parfois les nouvelles clientes et nouveaux clients potentiel-le-s. On leur montre alors, par un exemple concret, la somme de travail nécessaire à la culture et à la récolte, puis on leur demande: «Où voudriez-vous économiser de l'argent?» Le prix bas des denrées alimentaires reflète les conditions de travail extrêmement précaires qui sévissent dans l'agriculture, «laquelle, soit dit en passant, est principalement confiée à des migrantes et migrants, dans le monde entier», glisse Tobias Joos. Personne ne devient riche avec le prix payé par Crowd Container, «mais il rend possible un autre type d'agriculture».

Informations supplémentaires:

bas.ch/fondsdinnovation
urban-connect.ch (en allemand)
crowdcontainer.ch (en allemand et en anglais)

À propos de l'association Fonds d'innovation

L'association Fonds d'innovation soutient des entreprises innovatrices et durables, en mettant à leur disposition du capital propre sous forme de participations ou en leur octroyant des prêts. C'est ainsi qu'elle appuie des projets, institutions et entreprises modèles dotés de peu de moyens, mais dont les structures sont viables et les idées convaincantes. Le Fonds d'innovation est financé par les dotations de la BAS et par des actionnaires de la Banque qui font don de leur dividende.

Pour soutenir le Fonds d'innovation:

Compte de dons:
IBAN CH85 0839 0115 0810 0100 0
Banque Alternative Suisse SA, Amthausquai 21,
4601 Olten

EXEMPLAIRE, MAIS SOUS PRESSION: LE NOUVEAU RAPPORT DE DURABILITÉ EST PARU

Chaque année, la Banque Alternative Suisse (BAS) communique les résultats de sa performance en matière de développement durable, et elle rend compte de sa durabilité opérationnelle. En 2020, la BAS a de nouveau reçu de très bonnes notes pour ses performances de durabilité.

La BAS a obtenu 86 points sur 100 au moyen de la «Sustainable Banking Scorecard». Cette méthode d'analyse a été conçue par la Global Alliance for Banking on Values (GABV), un réseau international de banques fondées sur des valeurs éthiques. Malgré une diminution de sept points par rapport à 2019, la note globale de la BAS reste exemplaire. La diminution tient à des critères de résilience économique et de l'adéquation à l'économie réelle. L'évolution reflète les défis actuels, présentés plus en détail dans le rapport semestriel (lire en p. 15). La durabilité économique est tout particulièrement sous pression, avec une baisse des produits des intérêts. Le volume des fonds de la clientèle augmente et ne peut être investi (assez rapidement) sous forme de crédits accordés à des entreprises satisfaisant les critères stricts de la BAS. Il en résulte un effet négatif à la fois sur l'adéquation à l'économie réelle et sur la résilience économique de la Banque, car les fonds déposés entraînent des coûts sans déployer d'impact sur l'économie réelle.

La BAS publie pour la première fois l'empreinte CO₂ de ses financements

La BAS calcule désormais son empreinte carbone non seulement pour ses activités de placement, mais aussi pour celles de financement. Elle est ainsi, à notre connaissance, la première banque suisse à publier son empreinte carbone pour l'ensemble de ses activités. Elle utilise pour cela une méthode de mesure développée par le partenariat mondial Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF). En 2019, la BAS et 27 autres banques membres de la GABV, qui privilégient des valeurs éthiques, ont pris un engagement en matière de changement climatique, afin de mesurer et publier l'empreinte carbone de toutes leurs activités pour les trois années à venir. La BAS montre, dans son rapport de durabilité 2020, qu'elle tient cette promesse de façon concrète. La méthode PCAF aide la Banque à s'assurer que ses émissions de CO₂ soient véritablement conformes au rythme de réduction défini par l'accord de Paris sur le climat.



Le rapport complet est disponible au format pdf sur bas.ch/rapport-de-durabilite.

LA BAS FAIT RAYONNER L'IMPACT DE SES CRÉDITS COMMERCIAUX

La Banque Alternative Suisse est partenaire du programme Swiss Triple Impact depuis le mois de juin. En prenant en charge une partie des coûts de participation, elle offre à sa clientèle commerciale un levier d'action concret pour améliorer son impact socio-environnemental.

Texte: Muriel Raemy

Le chaînon manquant: c'est ainsi que Nicole Bardet, coresponsable du secteur Financement et membre de la direction générale de la Banque Alternative Suisse (BAS), décrit le partenariat conclu avec le programme national Swiss Triple Impact (STI). « Nous sommes enfin en mesure de proposer un outil performant aux PME qui ont un crédit chez nous et de les soutenir dans leur transformation vers un modèle d'affaires encore plus durable. » Si les principes que s'est fixés la BAS servent en effet de lignes directrices dans le conseil à la clientèle entreprises, la Banque ne peut répondre aux questions touchant au fonctionnement quotidien d'une PME. Des compétences désormais apportées par le STI.

Outils formels et puissants

Ce programme national a été lancé par B Lab Suisse, la branche de l'organisation globale à but non lucratif qui est connue pour la certification de « B Corp », octroyée aux entreprises répondant à des exigences de performance socio-environnementale élevées. « Nous nous sommes donné pour mission de connecter les entreprises avec les dix-sept objectifs du développement durable (ODD), tels que définis dans l'Agenda 2030 des Nations unies. Si la plupart sont familières avec la notion de durabilité, beaucoup ne savent pas comment mesurer leur impact social et environnemental sur le marché. Or, il n'y aura pas d'avancée à la hauteur des défis sans un engagement massif du secteur privé. Le programme permet de donner cette impulsion, puis facilite le passage à l'action, quels que soient la taille ou le secteur d'activités », commente Jean-Robert Jorda, codirecteur des programmes d'engagement pour B Lab Suisse.

Aujourd'hui quelque 1200 entreprises ont pris part à la première étape, sous forme d'un atelier gratuit d'introduction au cadre de référence mondial que sont les ODD (SDG en anglais, pour Sustainable Develop-

ment Goals). Dans les étapes suivantes, elles mesurent leur impact socio-environnemental, identifient les pistes d'amélioration et prennent des actions concrètes. Celles qui vont au bout du processus sont intégrées dans le répertoire national STI, qui rend visible leur engagement en matière de durabilité. Le programme est structuré autour d'ateliers regroupant plusieurs entreprises pour favoriser la mise en réseau, l'échange de bonnes pratiques et la création de solutions innovantes.

La BAS: première banque partenaire

À ce jour, 140 entreprises implantées sur huit cantons et représentant 17 secteurs d'activités se sont engagées à compléter entre quatre et six ODD prioritaires pour leur modèle d'affaires. Pour Jean-Robert Jorda, l'implication d'un grand nombre de partenaires se révèle cruciale pour le déploiement du programme. Près d'une quarantaine de partenaires travaille déjà à assurer la promotion et la mise en œuvre du programme (parmi lesquels les chambres de commerce de Zurich et Genève, des associations faitières dans l'alimentaire, le numérique, la santé, mais également l'Agence de Développement de la Confédération, des entreprises aussi diverses que Firmenich, VZug ou Kargobike). « Quand des relais de cette taille s'engagent dans un changement systémique, c'est toute leur chaîne de valeur qu'elles entraînent avec elles. » Influencer de manière positive tout un pan économique: c'est bien l'intention de la BAS, première banque partenaire du STI à ce jour. En offrant 30 pour cent de réduction aux coûts du programme à sa clientèle commerciale, elle espère jouer un rôle de catalyseur. « Nous sommes une petite banque. Nos investissements éthiques sont une goutte d'eau dans l'océan financier mondial. Les PME sont le pilier de l'économie suisse: en les soutenant, nous démultiplions l'effet de nos crédits », conclut Nicole Bardet.

swisstripleimpact.ch



Les 17 objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. Le programme Swiss Triple Impact (STI) aide les entreprises à identifier et mettre en œuvre des mesures pour quatre à six ODD particulièrement importants pour leur propre modèle économique. Il les aide aussi à évaluer l'impact de ces mesures.



Johan Rochel



Lea Strohm



Jean-Daniel Strub

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021 - UN NOUVEL ORGANE DE CONTRÔLE D'ÉTHIQUE POUR LA BAS

Lors de l'assemblée générale 2021, les actionnaires de la Banque Alternative Suisse (BAS) ont approuvé un dividende de 0,25 pour cent ainsi qu'une dotation substantielle à l'association Fonds d'innovation. La société Ethix - Laboratoire d'éthique de l'innovation est devenue l'organe externe de contrôle d'éthique.

Comme l'an dernier, la 30^e assemblée générale (AG) ordinaire de la BAS du 11 juin 2021 s'est déroulée en l'absence des actionnaires, pour cause de crise sanitaire. Sur les quelque 8200 actionnaires pouvant voter en ligne ou par courrier postal jusqu'au 7 juin, 2839 l'ont fait, ce qui correspond à 37,2 pour cent des actions avec droit de vote. Après avoir renoncé au versement d'un dividende en 2020, l'AG a approuvé cette année une rétribution de 0,25 pour cent de la valeur nominale des actions.

Dotation substantielle à l'association Fonds d'innovation

La BAS a créé l'association Fonds d'innovation il y a un quart de siècle. Elle encourage des projets modèles et innovants, par la mise à disposition de fonds propres sous la forme de participations ou par l'octroi de crédits. En approuvant la répartition du résultat annuel de 2020, les actionnaires de la BAS ont choisi d'allouer 300 000 francs au Fonds d'innovation, ce qui correspond à environ 17 pour cent du bénéfice au bilan. En outre, de nombreuses et nombreux actionnaires offrent tout ou partie de leur dividende à l'association. «Le Fonds d'innovation permet de soutenir des projets porteurs d'avenir à un stade précoce. Il contribue de manière importante au développement de l'économie réelle», souligne Anita Wymann, présidente du conseil d'administration de la BAS (deux exemples sont présentés en page 16).

Nouvel organe de contrôle d'éthique

Le contrôle de l'éthique a une longue tradition à la BAS; il exprime le principe de la Banque consistant à placer l'éthique avant le profit. L'assemblée générale a confié un mandat de trois ans à Ethix - Laboratoire d'éthique de l'innovation. La société est dirigée par Lea Strohm, Johan Rochel et Jean-Daniel Strub.

Un comité interne «Éthique, Responsabilité, Durabilité», créé en 2021 et qui réunit des personnes issues de différents secteurs de la BAS, va collaborer avec l'organe externe de contrôle d'éthique. Avec ce nouveau tandem, la Banque donne encore davantage de poids aux questions bancaires fondamentales basées sur des valeurs morales.

Détail des votes de l'assemblée générale 2021:
bas.ch/assembleegenerale

INFO IMPORTANTE SUR LES ENCARTS

Les offres de souscription pour des participations ou des obligations, insérées dans ce journal, n'ont pas été validées par la BAS. Il ne s'agit donc pas d'une recommandation d'achat de la Banque.

INVESTIR AVEC IMPACT: PLUS COMPLIQUÉ QU'IL Y PARAÎT

De plus en plus d'établissements financiers traditionnels suivent la tendance verte et lancent des fonds durables. Or, une récente étude montre que cette approche - souvent timorée - n'a presque aucun impact sur l'écologie et la société. Ce qu'il faut, c'est un changement de valeurs en profondeur. Texte: Pieter Poldervaart

Les fonds de placement durables prospèrent depuis quelques années: selon les calculs de Swiss Sustainable Finance, l'an dernier, 52 pour cent des fonds s'affichaient ESG (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance), contre seulement 38 pour cent en 2019. Mais cet essor est trompeur, ainsi que le révèle une étude de Greenpeace Suisse et Luxembourg publiée en juin: les fonds de placement qui prônent la durabilité ont peu d'impact dans l'économie réelle. Larissa Marti, spécialiste ès finance chez Greenpeace, déclare à propos de cette étude: «Les résultats ont de quoi inquiéter. La clientèle se voit proposer des produits d'investissement qui devraient avoir un impact positif sur la nature et sur la société.» Or, il est très rare que ces placements agissent comme attendu, puisqu'ils diffèrent peu des fonds traditionnels. Greenpeace dénonce un «éco-blanchiment». L'organisation de défense de l'environnement exige dès lors que les fonds se conforment au minimum aux objectifs de l'accord de Paris sur le climat pour pouvoir être estampillés «durables».

«Un changement culturel est nécessaire»

Les conclusions de l'étude sont loin de surprendre la BAS. Pour Michael Diaz, responsable des placements et membre de la direction générale, «cela nous confirme la nécessité d'adopter une approche rigoureuse lors de la sélection des titres, pour orienter véritablement l'argent vers des entreprises durables. La plupart du

temps, les établissements financiers traditionnels ne se soucient pas de contribuer à un monde plus social et écologique, mais avant tout d'accroître encore leurs profits. Un changement culturel profond est indispensable dans les banques et auprès de la clientèle, afin de viser le bien commun.»

L'investissement à impact sur le marché primaire

Précisons que les fonds ESG concernent en priorité le marché secondaire: ils achètent et vendent des titres d'entreprises négociés en bourse. On investit bel et bien dans des sociétés orientées vers le développement durable, mais celles-ci ne rencontrent en général pas de problème de financement.

Ce que l'on appelle «engagement» permet un impact plus fort, par l'exercice d'une influence systématique sur la direction. En utilisant leurs droits de vote, les actionnaires peuvent améliorer, à moyen terme, le comportement d'une entreprise vis-à-vis de l'environnement et des droits de la personne.

Quant aux portefeuilles de robo-conseillers automatisés, ils n'ont guère plus d'effet qu'un fonds ESG. Certes, on peut choisir soi-même chaque titre et constituer une sorte de fonds à thème, mais comment mesurer l'impact écologique et social d'un tel portefeuille? Certains prestataires se targuent de favoriser l'engagement; pourtant, on ignore le plus souvent l'ampleur et le succès des efforts déployés pour inciter les entreprises à adopter des stratégies durables.

«Les investissements sur le marché primaire - notamment dans les PME - ont un impact bien plus direct que l'acquisition de parts de fonds de placement», explique M. Diaz. Imaginons un parc éolien qui reçoit des capitaux supplémentaires: il pourra augmenter sa production, et le placement aura ainsi permis de générer davantage



Illustration: Greenpeace Suisse



Michael Diaz,
responsable du secteur
Placement et membre
de la direction générale
de la BAS

d'électricité climatiquement neutre. On parle dans ce cas d'«investissement à impact». La BAS propose cinq stratégies à cette fin dans le domaine de la gestion de fortune. Chacune d'elle investit à des degrés divers dans des fonds qui financent à leur tour des investissements primaires (appelés «fonds à impact»). Un mandat de gestion de fortune appartenant à la stratégie qui obtient le plus fort impact – Stratégie Impact Fonds – est accessible à partir de 50 000 francs. La BAS propose aussi aux personnes qui ont un avoir plus modeste d'exercer un impact écologique et social direct, avec des obligations de caisse d'encouragement. Elles permettent à la BAS d'octroyer des prêts notamment à des entreprises soucieuses de durabilité dans les domaines de la mobilité, de l'agriculture, de l'habitat et de l'espace de travail.

L'UE renforce les critères ESG

La réglementation européenne dédiée à la finance durable (Sustainable Finance Regulation), en cours d'introduction par l'UE pour les fonds ESG, pourrait séparer le bon grain de l'ivraie. Ces directives de grande portée montreront si un placement apporte une réelle contribution à la durabilité ou s'il n'est qu'un pur produit marketing. On peut s'attendre à ce que la branche financière suisse soumette bientôt ses fonds estampillés «durables» au régime de Bruxelles, afin d'assurer sa présence sur le marché international. Confrontés à des critères stricts, certains produits financiers prétendument verts perdront de leur prestige d'ici quelques années.

Leçons pour la BAS

L'étude de Greenpeace confirme que la BAS est sur la bonne voie, souligne Michael Diaz, responsable du secteur Placement et membre de la direction générale de la Banque: «Avec le fonds de placement BAS, nous renonçons à investir dans des titres peu recommandables d'un point de vue socio-écologique. Et nous ne suivons pas d'approche du type «Best-in-Class».» Celle-ci, selon M. Diaz, impliquerait d'ajuster l'univers de placement et d'atténuer la portée des lignes directrices de la BAS. Il existe par contre un besoin de rattrapage pour définir des objectifs d'impact pour chaque secteur d'encouragement. Enfin, la BAS souhaite vérifier à l'avenir que les objectifs fixés ont pu être atteints. Par exemple en mesurant l'empreinte carbone et la compatibilité avec l'«objectif 1,5 degré», mais aussi en révélant la contribution effective de chaque catégorie d'investissement à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU.

La prise de position complète de la BAS sur l'étude de Greenpeace est disponible en ligne:
bas.ch/etude-greenpeace

Informations sur les investissements à impact à la BAS:
placement@bas.ch

SOUTENIR ENSEMBLE UNE PROTECTION DU CLIMAT INNOVANTE

La BAS collabore avec le Fonds de technologie, un instrument de politique climatique de la Confédération qui cautionne des technologies innovantes. Les entreprises clientes de la BAS peuvent ainsi bénéficier d'un soutien intéressant et d'un meilleur accès au financement. Condition: leurs produits ou services doivent contribuer à réduire durablement les émissions de gaz à effet de serre. Texte: Rico Travella

Peter Hammesfahr, responsable du financement des entreprises à la BAS, ne cache pas sa satisfaction: «L'orientation du Fonds de technologie correspond à la volonté de la BAS de soutenir des PME suisses durables et de promouvoir le tournant écologique. Un excellent exemple de cette collaboration est le financement de la société Ecospeed. Le Fonds de technologie a émis un cautionnement qui a grandement facilité l'octroi d'un crédit.» Ecospeed conçoit des logiciels en ligne, destinés à comptabiliser des indicateurs environnementaux pour les pouvoirs publics (pays, régions, villes et communes), entreprises et particuliers. De quoi protéger efficacement le climat.

Le Fonds de technologie accorde des cautionnements jusqu'à 3 millions de francs par entreprise, pour dix ans au maximum. Les coûts s'élèvent à 0,9 pour cent du montant cautionné. Le fonds garantit jusqu'à 60 pour cent du capital requis. La première étape vers un cautionnement consiste en une brève vérification en ligne via le site du Fonds de technologie. Si cet examen préalable est réussi, l'entreprise peut s'inscrire pour une présélection. Il s'ensuit un contrôle approfondi en plusieurs étapes, pour lequel la candidate devra débours 1000 francs. Pour finir, le comité de cautionnement du Fonds de technologie et l'Office fédéral de l'environnement prendront la décision définitive. En cas de réponse positive, une participation aux frais d'examen est perçue (2000 francs). L'ensemble du processus dure généralement entre quatre et cinq mois. Soixante pour cent des entreprises passent l'examen préalable et, parmi celles-ci, quelque 80 pour cent reçoivent une décision de cautionnement positive. Le bureau du Fonds de technologie estime le gain environnemental pour 2020, par entreprise du portefeuille, à quelque 17 500 tonnes d'équivalents CO₂. Un résultat bienvenu pour la protection du climat!

Avec le cautionnement, l'entreprise peut demander un crédit à un établissement financier reconnu par le Fonds de technologie, par exemple la BAS. Cette interaction entre prêt et caution représente une possibilité de financement utile et relativement peu coûteuse, surtout pour de jeunes entreprises avec peu de fonds propres.



Fonds de technologie

GARANTIES POUR UNE PROTECTION
INNOVANTE DU CLIMAT

Contact auprès de la BAS:

Bertrand Donninger, responsable Financement entreprises
Romandie, tél. 022 907 70 09

Informations supplémentaires sur
fonds-de-technologie.ch

LE COURRIER

**L'information
a un prix, son
indépendance
aussi**

**Offrez (-vous)
un média
engagé!**

**2 mois d'essai
dès 19 Frs.**

lecourrier.ch | 022 809 55 55



Emprunt vert: 2% d'intérêts en investissant dans la production d'énergie solaire

Avec une durée de cinq ans (1.12.21–30.11.26) et un rendement de 2%, le nouvel emprunt d'Edisun Power, un producteur suisse d'électricité solaire coté en bourse, représente une opportunité d'investissement attrayante et durable. En souscrivant à l'emprunt obligataire jusqu'au 15.11.21, vous apportez également une précieuse contribution à un approvisionnement énergétique climatiquement neutre.

Intéressé/e? Vous pourrez obtenir de plus amples informations sous:

www.edisunpower.com
 téléphone +41 44 266 61 20
info@edisunpower.com




habitatdurable
 propriétaires responsables

www.habitatdurable.ch



Investir dans le futur, cela commence chez soi.



HabitatDurable est l'association des propriétaires conscients de leurs responsabilités envers l'environnement et la société



« L'absence d'évaluation est aussi une information »

Évaluer et être évalué-e: ces activités sont essentielles dans l'économie à la demande. Ce qui ressemble à un simple avis sert en réalité à catégoriser et discipliner, rendant ainsi possible la numérisation de l'économie, comme l'explique le sociologue Markus Unternährer.

Propos recueillis par Florian Wüstholtz

moneta: Markus Unternährer, qu'avez-vous récemment évalué sur internet?

Markus Unternährer Je crois que c'était un achat sur le site d'enchères en ligne Ricardo. Une évaluation standard: « Impeccable, à recommander, merci. » Sur Ricardo, presque toutes les évaluations sont positives. Elles disent juste si la transaction s'est bien déroulée ou pas.

Il en va un peu autrement avec les entreprises de l'économie à la demande comme Uber et Airbnb. On peut y noter le trajet, l'expérience globale, l'équipement ou la propreté sur une échelle d'un à cinq. À quoi servent ces évaluations?

En apparence, elles instaurent la confiance dans un espace anonyme et numérique. Quand une hébergeuse ou un hébergeur Airbnb a de bonnes évaluations, sa clientèle sera rassurée. Et si je propose mes services via Uber, je sais que seules monteront dans ma voiture des personnes dignes de confiance, à qui d'autres chauffeurs et chauffeurs ont donné de bonnes notes.

Mais que se passe-t-il en coulisse?

Le système d'évaluation suggère une objectivité permettant aux utilisatrices et utilisateurs de se faire un avis. En réalité, les notes servent avant tout aux algorithmes et aux plateformes. Elles sont essentielles à leur modèle d'affaires. Uber exerce ainsi un contrôle sur ses chauffeurs et chauffeurs, par exemple en les menaçant de conséquences dans le cas où leur moyenne tomberait en dessous de 4,7. Pour éviter cela, la firme numérique les pousse à fournir des

services supplémentaires et les incite, entre autres, à mettre à disposition des boissons ou une station de recharge pour téléphone afin d'obtenir un 5.

L'évaluation détermine donc si les chauffeuses et chauffeurs peuvent continuer à gagner de l'argent?

Exactement. De surcroît, les données permettent de générer des différences entre les utilisatrices et utilisateurs ainsi qu'à coordonner l'offre et la demande. Des personnes avec une bonne note peuvent être approchées pour un emploi. Il en va même dans les boutiques en ligne: le fait qu'un disque dur ait 4,7 ou 4,8 étoiles importe peu à la clientèle, mais les algorithmes utilisent ces évaluations pour afficher des recommandations personnalisées ou classées par popularité et par qualité.

Alors sans notation, pas d'économie à la demande?

Pas si simple, mais c'est un fait: les plateformes comptent sur nous pour fournir de précieuses données sur les interactions sociales. Des données qui peuvent servir à optimiser algorithmiquement l'offre. Dans un sens, avec nos évaluations, nous travaillons gratuitement pour Uber et consorts.

Qu'advient-il quand nous nous évaluons constamment?

Difficile à dire. Dans l'épisode « Chute libre » de la série dystopique « Black Mirror », tout le monde a une note et chaque interaction sociale est évaluée. Certains

lieux et services sont accessibles seulement à partir d'une certaine note. Le comble est qu'avant toute action, les gens savent déjà qu'on va les évaluer. Certaines notes, donc certains individus, valent davantage que d'autres. D'où une forte influence sur les comportements, bien sûr.

La réalité ne va pas encore aussi loin.

Non, mais l'économie à la demande pousse dans cette direction. Et des systèmes très similaires existent aux États-Unis comme en Suisse, avec les notations de crédit, ou Credit Scores.

De quoi s'agit-il?

Ces mécanismes d'évaluation influent sur les perspectives économiques et sociales de chaque personne. Avec une mauvaise note, vous avez moins de chances d'obtenir un crédit et de fonder une entreprise, par exemple.

Ne serait-ce pas plus simple de renoncer à toute évaluation?

Cela ne fonctionne pas. Sur tous ces réseaux, ne pas laisser de trace n'est pas forcément bon signe. Sans évaluation sur Airbnb, personne ne viendra chez vous. Et, faute d'historique de crédit, je devrai prouver ma solvabilité autrement. En évitant d'utiliser Uber ou Airbnb, nous pouvons échapper à certaines évaluations, mais pas à l'ensemble du système. Parce que ne pas être noté-e ou ne pas noter constitue aussi une information.

Photo: mäd



Markus Unternährer est sociologue à l'Université de Lucerne. Il étudie comment notre vie quotidienne est transformée en données, comment les algorithmes exercent leur surveillance et à quelles classifications ils président.

moneta

#3-2021

P.P. CH-4601 Olten Post CH AG

Économie à la demande: elle se propage au monde entier et contourne les normes du droit du travail. Quelle est son importance en Suisse?